

# Certificat d'Enregistrement de Marque

Le Directeur Général de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) décide, en vertu de l'Accord de Bangui, Acte du 24 février 1999, de l'enregistrement de la marque comportant les indications ci-après :



**université  
virtuelle**  
Burkina ★ Faso

Reproduction de la marque :

Numéro d'enregistrement : **115431**

Date de dépôt : **05/05/2020**

Numéro de dépôt : **3202001514**

Nom et adresse du titulaire : **Université virtuelle du Burkina Faso, Cité An II,  
B.P. 64, OUAGADOUGOU, Burkina Faso (BF)**

Priorité(s) conventionnelle(s) valablement revendiquée(s) :

**Aucune**

Type de marque : **Marque de services**

Classe(s) : **38, 41 et 42**

Liste des produits ou services correspondants :

**Classe 38 : Communications par terminaux d'ordinateurs, fourniture d'accès à des bases de données, mise à disposition de forums de discussion sur l'internet, mise à disposition de forums en ligne, services de téléconférences, transmission de fichiers numériques, services de visioconférence.**

**Classe 41 : Académies [éducation], organisation et conduite de conférences, coaching [formation], services de bibliothèques de prêt, services de bibliothèques itinérantes, organisation et conduite de colloques, enseignement / éducation / instruction, enseignement par correspondance / cours par correspondance, services d'examens**

**pédagogiques, organisation et conduite de conférences, organisation et conduite de forums éducatifs non virtuels, mise à disposition d'informations en matière d'éducation, orientation professionnelle, publication de livres, publication en ligne de livres et revues spécialisées électroniques, mise à disposition de publications électroniques en ligne non téléchargeables, organisation et conduite de séminaires, organisation et conduite de symposiums, tutorat.**

**Classe 42 : Services d'authentification d'utilisateur au moyen de la technologie d'authentification unique pour applications logicielles en ligne, services de conseillers en matière de conception et de développement de matériel informatique, conversion de données ou de documents d'un support physique vers un support électronique, création et conception de répertoires d'informations basés sur des sites web pour des tiers [services de technologies de l'information], développement de plateformes informatiques, stockage électronique de données, recherches scientifiques, recherches technologiques, plateforme informatique en tant que service [PaaS].**

Ces indications sont portées au Registre Spécial des Marques tenu par l'Organisation. L'enregistrement de la marque confère une protection d'une durée de dix (10) ans à compter de la date de dépôt de la demande.

Cette protection peut être conservée sans limitation de durée par des renouvellements successifs tous les dix (10) ans.

Mention de l'enregistrement sera faite au Bulletin Officiel de la Propriété Industrielle (BOPI) n° **08MQ/2020**.

Le présent enregistrement produit ses effets dans chacun des dix-sept (17) Etats membres de l'Organisation, à savoir : *Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo.*

Fait à Yaoundé, le 24/08/2020



**Le Directeur Général**

**Denis L. BOHOUSSOU**